

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 405

présenté par
M. Raphan

ARTICLE 8

À la fin de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« élus des instances dirigeantes »

les mots :

« des instances dirigeantes disposant d'une voix délibérative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.